



Intervention de Cachan Ensemble Conseil Municipal du 04.04.2019 Vote du budget 2019

Madame la Maire, Monsieur le Premier adjoint, chers collègues.

Nous voici appelés à délibérer sur le dernier budget de cette mandature et nous tenions en premier lieu à saluer la qualité des informations qui nous ont été transmises depuis le débat d'orientation budgétaire, pendant les commissions et dans le document que vous venez de nous présenter.

Vous savez trop bien combien nous avons su être critiques sur ce point pour pleinement mesurer le satisfecit que nous adressons ce soir.

Sur le fond, nous souhaitons souligner plusieurs traits marquants de ce budget qui marque de réelles inflexions.

En section de fonctionnement d'abord

Nous nous étions inquiétés de la baisse continue de l'excédent de fonctionnement passé de 7,3 millions d'euros en 2013 à 3,7 millions d'euros en 2017. Nous revenons à 4,3 millions d'euros en 2018.

Cette première inflexion importante intervient dans un cadre que l'État a sciemment placé sous contraintes fortes côté recettes :

- contrainte marquée par une baisse importante de la dotation globale de fonctionnement de plus de 2 millions d'euros depuis le début de la mandature.
- contrainte marquée aussi par une augmentation des valeurs locatives cadastrales qui accroît mécaniquement les recettes fiscales.

Dans ce contexte, la décision de la Ville de geler les taux de la fiscalité communale permet de ne pas accroître le transfert de charges sur les habitants alors que la ville affiche déjà un niveau élevé de fiscalité.

Cette première inflexion marque donc surtout l'effort de la Ville pour maîtriser ses charges et les ramener au niveau de ses recettes : maîtrise des effectifs, effort important d'économie sur les achats, effet du désendettement et de la baisse des taux d'intérêt... L'effet arithmétique sur l'excédent est visible même si à environ 70€ par habitant il restera près de 3 fois inférieur à celui des communes de la strate.

Derrière cet équilibre de fonctionnement, complexe et fragile, se cache la capacité à maintenir des services publics locaux de qualité. Nous approuvons la volonté de ne pas entamer le tableau des emplois communaux pour conserver cette capacité d'intervention humaine qui caractérise notre ville et reçoit la satisfaction de la population. Nous surveillons la réduction des subventions sociales et demandons d'entreprendre une analyse de l'impact de ces budgets et des conditions du maintien de l'engagement social de la ville. Nous sommes disponibles pour y travailler au sein de ce conseil.

En section d'investissement aussi nous notons plusieurs inflexions structurantes.

D'abord la municipalité a révisé en profondeur sa politique foncière.

Nous nous étions émus en début de mandature des acquisitions immobilières portées par le SAF94 (*Syndicat mixte d'Action Foncière du Val de Marne*) sans valorisation à l'issue du portage, acquisitions qui ont dû être reprises en dépenses d'investissement du budget communal. Nous notons avec satisfaction qu'il ne reste plus qu'une convention avec le SAF94 qui vient à échéance en 2021.

Les conventions d'intervention foncière avec l'EPFIF (*Etablissement Public Foncier d'Ile de France*) qui remplacent depuis quelques années le portage foncier du SAF94 sont plus adaptées au contexte de la ville et aux valeurs dont nous nous réclamons :

- La fixation d'objectifs de mise en valeur plus rapide, quitte à recourir à l'expropriation
- L'obligation de 30% de logement sociaux, ainsi réparti sur toute la commune au gré des opérations, favorisant la mixité sociale dans les quartiers et les groupes scolaires.

Depuis fin 2018, une politique de vente des biens non valorisables immédiatement est mise en œuvre : Ilot Vazier, ancien périmètre H dans la zone UH du PLU ... Cette décision nous semble frappée au sceau du bon sens et permet de limiter le recours à l'emprunt en encaissant des produits de cession.

Nous disons depuis longtemps que c'est la seule politique raisonnable pour les finances communales. Les effets de ces reventes se font déjà sentir budgétairement.

Ensuite, le programme d'investissement pluriannuel est marqué par la poursuite des investissements décidés (hôtel de ville en particulier). Hormis ces "coups partis", la municipalité a su abandonner des projets coûteux et risqués telle la ferme pédagogique. Cela va dans le bon sens tant il va falloir mesurer chacun des investissements futurs.

Seule ombre au tableau des investissements : le théâtre pour lequel nous avons la désagréable surprise de voir ressortir la participation de la Ville comme un lapin du chapeau d'un magicien. Face à nos interrogations, l'ancien maire avait usé d'un tour de passe-passe pour expédier le sujet : la fin de la CAVB (*Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre*), la création de l'Etablissement public territorial T12 (*devenu Grand Orly-Seine-Bièvre*) avec interdiction des "fonds de concours"... bref, nous étions soi-disant exonérés de 3 à 4 millions d'euros de dépenses. Ce ne furent en fait que quelques années de répit.

Merci Madame la Maire d'assumer de lever une partie du voile sur ce sujet en intégrant au budget une provision à ce titre. Pour faire toute la transparence sur cette question et en éviter le renouvellement, il faudrait revoir le fonctionnement des intercommunalités et la place des minorités politiques. Je n'épiloguerai pas mais vous rappelle combien notre groupe attend l'intervention annoncée sur les débats du Grand Orly-Seine-Bièvre pour le prochain Conseil municipal de juin. Ce sera une obligation de la prochaine mandature de revoir la place des minorités municipales et de leur donner les moyens du contrôle qu'elles doivent exercer.

Enfin, bien sûr, nous soutenons sans réserve toutes les démarches participatives. La mise en œuvre d'un budget participatif, même doté d'un montant modeste, est positive. Cette démarche doit être pérennisée, accompagnée d'une démarche pédagogique, amplifiée en termes de montants alloués. Nous saluons en tout cas ce premier pas et attendons avec impatience de connaître les premiers investissements participatifs choisis par nos concitoyens.

Au total, la Ville affiche un léger désendettement, même si l'année 2019 est aussi marquée par un volume d'emprunt significatif au regard des projets à conduire.

La durée de désendettement au regard de notre capacité d'auto-financement qui avait atteint en 2016 une durée record est également en réduction sensible, se rapprochant de la durée de vie résiduelle des emprunts dont elle s'était trop éloignée.

Le vote sur le budget de la commune n'est pas seulement le résultat d'un exercice d'arithmétique et de droit administratif, c'est une démarche politique qui engage les acteurs.

Les chiffres qui nous ont été transmis reflètent les choix qui sont ceux d'une majorité à laquelle nous n'appartenons pas.

Nous nous sommes toujours voulu une force de proposition et, faute d'être entendus ou compris par l'exécutif précédent, nous avons assumé une position d'opposant en refusant les budgets de 2014 à 2018. Le budget qui nous est présenté aujourd'hui marque de plusieurs inflexions que nous appelons de nos vœux : une nouvelle politique foncière est mise en œuvre, la démarche participative est prolongée d'un budget à la disposition des habitants, la commune participe à la coopérative *Sud Paris Soleil*, des locaux sont alloués à *L'accorderie*, une intervention est budgétisée pour conserver le tissu commercial de la ville....

Il ne nous semble plus légitime aujourd'hui de voter contre ce projet de budget : nous nous abstiendrons. Cette position respecte nos engagements pris auprès des 2.100 électeurs qui ont voté pour nous en 2014.